



**HAL**  
open science

Mélanges académiques. La province ecclésiastique de  
Reims, journée d'études de l'Université de Reims,  
Travaux de l'Académie nationale de Reims, n° 118,  
Reims, 2008

Bruno Restif

► To cite this version:

Bruno Restif. Mélanges académiques. La province ecclésiastique de Reims, journée d'études de l'Université de Reims, Travaux de l'Académie nationale de Reims, n° 118, Reims, 2008. Revue d'histoire de l'Église de France, 2009, p. 407-408. halshs-02963466

**HAL Id: halshs-02963466**

**<https://shs.hal.science/halshs-02963466>**

Submitted on 16 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans la *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 95, n° 235, 2009, p. 407-408.

Recension par Bruno Restif :

*Mélanges académiques. La province ecclésiastique de Reims, journée d'études de l'Université de Reims (9 novembre 2007), t. 118 des Travaux de l'Académie Nationale de Reims, 2008. (15 x 21) 413 p.* – P. Demouy, à la fois secrétaire général de l'Académie Nationale de Reims et directeur du Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle (EA 2616), a permis que soit publié dans ce volume des *Travaux* de la vénérable société savante, fondée en 1841, les Actes d'une journée d'études organisée fin 2007 à l'Université de Reims / Champagne-Ardenne par V. Beaulande, et précisément financée par le CERHIC. Le volume se compose donc de deux parties distinctes puisque les Actes de la journée d'études sont précédés des habituels « Mélanges académiques », constitués de treize articles.

Ceux-ci se répartissent de façon à peu près égale entre recherches portant sur Reims et le pays rémois et études plus générales (recherches sur la préciosité, la médecine, la justice...), du IX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Comme souvent, les études sur Reims et son pays portent essentiellement sur le Moyen Âge (quatre riches communications), les maisons de champagne (étude des familles rémoises d'origine allemande, notamment les Heidsieck) et la Première Guerre mondiale (vue ici à travers le regard de l'écrivain italien Malaparte qui combattait dans la région rémoise en 1918). Des contributions en histoire médiévale, on retiendra particulièrement celles de F. Collard et de P. Desportes, qui portent sur le milieu des notables rémois au XV<sup>e</sup> siècle, à travers l'étude d'itinéraires personnels et familiaux, en l'occurrence ceux de Jean Foulquart et de la famille Cauchon (ou comment Jean Cauchon, d'abord nommé « Cauchonnet », devint finalement « monseigneur du Godart »).

Viennent ensuite les Actes de la journée d'études consacrée à la province ecclésiastique de Reims, de l'époque mérovingienne au XIX<sup>e</sup> siècle, six des huit communications portant sur un très long Moyen Âge (entendu comme allant de l'Antiquité tardive au début du XVI<sup>e</sup> siècle). Selon les termes de V. Beaulande, l'objectif de cette rencontre était de saisir la « consistance » de la structure provinciale à travers l'exemple rémois, et force est de constater que les conclusions des différentes contributions sont toutes très nuancées, réalité qu'une conclusion générale aurait sans doute permis de mieux saisir. La province ecclésiastique de Reims, issue de la circonscription de Belgique Seconde, n'émerge de la documentation qu'avec Remi, pas avant la fin du V<sup>e</sup> siècle donc, et la politique du prélat à l'égard des sièges suffragants ne peut être que très difficilement saisie. Qui plus est, le partage de la province entre Neustrie et Austrasie n'a pu que l'affaiblir. Pour autant, C. Mériaux pense que « la documentation narrative et normative permet mal d'appréhender » « une unité plus spirituelle, [...] davantage exprimée par la liturgie et le culte des saints » (p. 283). Pour l'époque carolingienne, P. Montaubin souligne le rôle pionnier de la province de Reims dans l'entreprise de définition théorique et pratique du rôle du métropolitain, mais la papauté veille à limiter son pouvoir sur les suffragants et instaure le primat (même si la province de Reims parvient à échapper à la tutelle d'un primat). Au Moyen Âge central, le développement de la législation, le tournant pastoral, les considérations politiques et le rôle des légats alimentent les « contradictions » (p. 316) finalement souhaitées par Rome. Les contributions de J. Pycke sur le double diocèse de Noyon-Tournai au XI<sup>e</sup> siècle, de M. Isaïa sur les rapports Reims-Soissons dans l'hagiographie

des XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles (elle en profite pour proposer une nouvelle datation des *Actes des saint Sixte et saint Sinice*), de C. Barralis sur les législations provinciale et diocésaines aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et de V. Beaulande sur l’officialité métropolitaine fin XV<sup>e</sup>–début XVI<sup>e</sup> siècle nourrissent cette vision très nuancée d’une structure provinciale qui semble n’avoir jamais connu d’âge d’or. Il semble toutefois y avoir encore deux pistes à creuser, en fonction évidemment de la documentation conservée, celle de l’articulation entre la législation provinciale et le fonctionnement des officialités diocésaines du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (V. Beaulande en avait donné quelques aperçus), et celle des spécificités liturgiques sur le très long terme (pour poursuivre, sur ce second point, l’intuition de C. Mériaux). Car en l’état actuel des connaissances, c’est peut-être le concile de Trente (souvent peu apprécié des médiévistes) qui aurait pu fournir à la province son âge d’or, si l’initiative du cardinal de Lorraine en 1564 n’avait pas été contrecarrée par le pouvoir politique. Le concile de 1583, dont les décrets ne restent pas à la différence de ceux de 1564 « dans les cartons » (S. Simiz, p. 389), apparaît un peu comme un chant du cygne, l’assemblée de 1699 étant purement formelle. Toutefois, les conciles provinciaux connaissent une éphémère renaissance au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce au cardinal Gousset, dans le cadre d’un affrontement entre gallicans et ultramontains (J.-F. Boulanger), mais comme en 1699 ils ne renvoient plus qu’à une réalité nationale, sans spécificité provinciale.

Bruno Restif